

NOS HONORAIRES DE TRANSACTION

Pourcentage applicable sur Prix de Vente **Honoraires Charge Vendeur** TTC (TVA de 20%)

IMMEUBLES

Prix de Vente inférieur à 60.000 €			Forfait de 6000 €	
De 60.001 €	à	100.000€		8%
De 100.001 €	à	150.000 €		7 %
De 150.001 €	et	Plus		6%

TERRAINS

10%

COMMERCES

12%

« tous les biens faisant l'objet d'une délégation de mandat, se voient appliquer le barème de l'agence titulaire du mandat de vente »

NOS HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires TTC (TVA de 20%) à la charge du Locataire :

Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : 10 € du m². Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée : 3 € du m²

Honoraires TTC (TVA de 20%) à la charge du Bailleur :

Honoraires d'entremise et de négociation : 10 €

Honoraires de visite, de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : 10 € du m².

Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée : 3 € du m²